

Un monde de **couleur**

Association canadienne de l'industrie de la peinture et du revêtement



Le changement est inévitable, l'innovation est l'option



ACIPR

RAPPORT ANNUEL 2006

ACIPR
Porte-parole national de l'industrie de la
peinture et du revêtement

L'Association canadienne de l'industrie de la peinture (ACIPR) a été fondée en 1913. Elle représente les principaux fabricants de peinture et revêtement et les fournisseurs de matières premières de l'industrie. Le secteur a un chiffre d'affaires annuel d'environ 2 milliards de dollars. Les quelques 216 installations de fabrication de peinture du Canada comptent plus de 15 000 employés de production et du côté de l'administration.



ACIPR

Association canadienne de l'industrie
de la peinture et du revêtement

170, avenue Laurier ouest, bureau 1200
Ottawa, Ontario K1P 5V5

Tél. : 613.231.3604
Télécopieur : 613.231.4908
www.cdnpaint.org

© 2007 Association canadienne de l'industrie de la peinture et du revêtement



Jim Quick,
Président

Message du président

Relever les défis dans un esprit d'innovation

L'industrie canadienne de la peinture et du revêtement a la réputation d'être progressiste et de savoir faire preuve d'innovation ainsi que de fabriquer des produits respectueux du consommateur et de l'environnement. Cependant, ce secteur chef de file présent sur la scène économique mondiale, a besoin de s'appuyer sur une association commerciale robuste, qui peut utiliser des programmes analytiques solides pour formuler ses propres programmes de défense et de relations gouvernementales.

Nous avons donc mis au point une stratégie baptisée *300 Days of Change (300 jours de changement)* afin de renouveler l'ACIPR et de l'établir en tant que porte-parole national de l'industrie canadienne de la peinture et du revêtement. La stratégie s'appuie sur deux piliers soit améliorer la réputation de l'industrie et bâtir une association basée sur l'analyse. *300 jours de changement* visait donc à améliorer la solide réputation de l'industrie auprès du public et de la clientèle et à aider l'ACIPR à dépasser le statut classique d'association vouée à la livraison de l'information et à la gestion des enjeux. Le Conseil d'administration de l'ACIPR a approuvé la stratégie *300 jours de changement* en mars 2006.

Les objectifs de la stratégie étaient :

- d'établir les principes fondamentaux nécessaires pour transformer l'ACIPR en une association commerciale d'envergure nationale;
- d'améliorer la capacité analytique de l'ACIPR pour éperonner les stratégies de relations gouvernementales activistes qui améliorent les services aux membres.

La stratégie *300 jours de changement* s'est officiellement terminée le 31 décembre 2006, avec plus de 40 projets en cours ou achevés. Elle a permis de former une association améliorée apte à relever les défis auxquels fait face l'industrie canadienne de la peinture et du revêtement et à s'y attaquer.

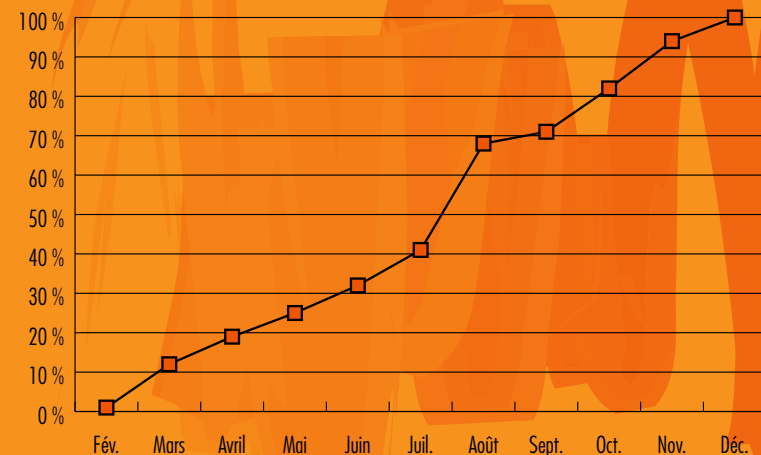


300 jours de changement- Appliquer les principes fondamentaux de manière appropriée

Voici certaines des réalisations à l'actif de l'ACIPR pour 2006, tandis que l'Association établissait les principes fondamentaux nécessaires à sa transformation en une association commerciale florissante.

- Un nouveau programme de relations gouvernementales activistes réunissant à la même table des représentants de l'industrie et des hauts fonctionnaires et des politiciens, pour discuter du cadre réglementaire et planifier l'avenir du secteur.
- La gestion des enjeux à l'ACIPR veille désormais à ce que les priorités des membres soient également les priorités de l'ACIPR et gère ces priorités de manière conforme aux objectifs opérationnels des membres.
- Le programme de communication, nouveau et repensé, permet de transmettre l'information aux membres en temps réel et de les informer des conséquences des décisions gouvernementales sur leurs activités.
- Un nouveau programme de recrutement et de conservation a permis de conserver les membres actuels et d'en attirer de nouveaux. Les nouveaux revenus serviront à appuyer les projets liés aux relations avec le gouvernement et à la gestion des enjeux.
- Une nouvelle approche en matière de gestion responsable des produits post-consommation menant à l'élaboration de nouveaux programmes provinciaux, confère au secteur un nouveau statut qui lui a valu le respect des chefs de file de l'industrie.
- L'ACIPR, dans le cadre du processus visant à accroître sa capacité technique, invite le gouvernement fédéral et d'autres intervenants à s'associer dans un centre d'excellence canadien de la peinture et du revêtement. Le nouveau centre aidera le secteur dans la formulation de la politique sectorielle et des lois et règlements futurs.
- Une nouvelle stratégie de marque visant à aider le secteur à se positionner en tant que producteur novateur de produits conviviaux et respectueux du consommateur et de l'environnement.
- Les membres ont accès aux preneurs de décision politiques avec lesquels ils peuvent discuter de certains enjeux qui leur tiennent à cœur dans la conduite de leurs activités.
- La priorité qui est de nouveau accordée à la responsabilité des entreprises crée une industrie plus forte et en meilleure santé.
- Un nouveau programme d'évaluation et d'imputabilité aidera les membres à évaluer la performance de l'ACIPR par rapport aux normes et références acceptées pour les associations.

Rapport d'étape sur les projets amorcés durant les 300 jours de changement





300 jours de changement- Transition vers une association commerciale nationale

La stratégie *300 jours de changement* a permis de lancer 10 initiatives stratégiques axées sur la transformation d'ACIPR

1: Nouvelle structure opérationnelle et processus

- L'ACIPR a déménagé ses bureaux à Ottawa. Nous sommes maintenant à quatre rues de la Colline du Parlement et comptons parmi nos voisins de grandes associations commerciales et des ministères fédéraux
- Nous avons formulé de nouveaux mandats qui sont compatibles avec la stratégie *300 jours de changement* et avec notre plan d'affaires de 2007 établi en collaboration avec la Ontario Paint Association (OPA) et L'Association québécoise de l'industrie de la peinture (AQIP).
- La nouvelle structure des comités améliore notre capacité technique et tient davantage compte des priorités des membres.

2: Gestion des enjeux en ligne

- Un nouvel outil d'évaluation des enjeux garantit que l'ACIPR ne s'attaque qu'à des enjeux essentiels au succès et à la prospérité de ses membres.
- Un nouveau service de gestion des enjeux permettra de fournir aux membres des résumés à jour en temps réel sur les enjeux importants.

3: Programme de relations gouvernementales activistes

- Notre nouveau programme de relations gouvernementales activistes comporte un volet sensibilisation et un autre portant sur l'éducation.
- La liaison ainsi établie avec le gouvernement fédéral permet aux membres de littéralement s'asseoir avec des hauts fonctionnaires et des politiciens fédéraux pour discuter des priorités et des enjeux.
- Notre nouveau programme de promotion à la source inclut une base de données qui apparie les membres de l'industrie avec les députés de leur circonscription.
- Nous appuyons plusieurs coalitions et y participons également, des coalitions qui gèrent d'importants enjeux sectoriels très complexes, comme la gestion responsable des produits, la Liste intérieure des substances (LIS) et leur catégorisation.

4: Stratégie de recrutement et de conservation des membres

- Avec notre nouvelle stratégie de recrutement et de conservation des membres, nous nous sommes fixé comme objectif d'attirer la totalité du secteur canadien de la peinture et du revêtement.
- En 2006, nous avons d'ailleurs accueilli cinq nouveaux membres et ramené plusieurs anciens membres dans nos rangs.
- L'ACIPR est en train de restructurer son barème de droits d'adhésion afin de le rendre plus inclusif et d'établir une meilleure concordance entre les droits perçus et les services rendus.



300 jours de changement- Transition vers une association commerciale nationale

5: Stratégie nationale de gestion responsable des peintures

- L'ACIPR prend vraiment très au sérieux le rôle qu'elle a à jouer dans le cadre des programmes de gestion de la peinture postconsommation et a d'ailleurs ajouté un nouveau programme en Saskatchewan.
- Nous avons ciblé des partenaires pour la mise sur pied de nouveaux programmes de gestion de la peinture postconsommation en Ontario et au Manitoba.

6: Formation de partenariats et de coalitions stratégiques

- Nous avons consolidé notre partenariat avec la National Paint and Coatings Association (NPCA), et avons notamment organisé une rencontre annuelle pour parler des intérêts et des programmes que nous avons en commun.
- Pour aider les organismes environnementaux et non gouvernementaux à mieux comprendre notre secteur et nos activités, nous leur faisons parvenir certaines de nos communications.
- Nous renforçons notre position en tant que membres fondateurs du International Paint and Printing Ink Council (IPPIC) et sommes en train d'établir des relations avec d'autres associations internationales de la peinture et du revêtement.

7: Stratégie de la marque pour le secteur

- En 2006, nous avons lancé un nouvel ensemble d'outils de communication, notamment :
 - Un nouveau bulletin électronique qui diffuse des nouvelles sur l'ACIPR et le secteur.
 - Toutes les deux semaines, un avis réglementaire qui informe les membres sur les activités réglementaires nouvelles et courantes des organismes de réglementation fédéraux et provinciaux.
 - *Palette*, un nouveau magazine qui rend hommage aux succès et aux innovations dans l'industrie de la peinture et du revêtement afin d'aider les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux à mieux comprendre notre industrie et les efforts déployés pour fabriquer des produits plus respectueux des consommateurs et de l'environnement.
- En 2006, nous avons également commencé la conception d'un nouveau site Web, qui sera prêt à lancer en 2007.
- Nous avons lancé un programme d'intervention rapide qui permet d'éduquer et d'informer le public sur les enjeux importants dans l'industrie.



300 jours de changement- Transition vers une association commerciale nationale

8: Programme amélioré des services aux membres

- Les membres auront accès à une nouvelle page sur les enjeux, qui leur sera réservée exclusivement dans le nouveau site Web de l'ACIPR.
- En outre, un nouveau système sur la gestion des enjeux donnera aux membres l'accès en temps réel aux mises à jour et à l'information sur ces enjeux.

9: Responsabilité des sociétés

- Nous allons rehausser le profil du programme Revêtements éco-responsables® en commençant par une restructuration du comité responsable. Nous souhaitons que ce programme réponde aux préoccupations exprimées par les membres, les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et environnementaux.

10: Responsabilité de l'ACIPR

- Dans le cadre de la stratégie *300 jours de changement*, des mesures ont été prises pour rendre l'ACIPR plus responsables envers son Conseil et ses membres. Les plans de travail du personnel et les structures de reddition de compte ont été réaménagées de manière à être conformes aux critères énoncés dans la stratégie *300 jours de changement* et le plan d'affaires 2007.
- Nous avons amélioré la communication et le format des rapports portant sur les enjeux vitaux destinés au conseil d'administration, au comité exécutif et aux membres de la haute direction et aux présidents-directeurs des sociétés membres.
- L'ACIPR présentera dans un rapport annuel son plan d'affaires annuel et l'analyse dudit plan, notamment la répartition des ressources financières et humaines.



Faire preuve de leadership dans les enjeux vitaux

Composés organiques volatils (COV)

En 2006, l'industrie de la peinture et du revêtement a travaillé de concert avec Environnement Canada à l'élaboration d'un cadre réglementaire visant à réduire les COV dans les revêtements architecturaux et pour l'entretien industriel et dans les revêtements pour la finition d'automobile.

Les COV ont été mentionnés lorsque le ministre fédéral de l'Environnement a présenté la nouvelle Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique. Le gouvernement s'est engagé à travailler avec l'industrie de la peinture et du revêtement à la mise au point d'une réglementation qui établit de nouvelles normes pour la réduction des COV au Canada.

Dans le cadre de nos discussions avec le gouvernement fédéral, nous avons démontré que nous nous maintenons au diapason de l'intention de la nouvelle *Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique*. Le secteur de la peinture et du revêtement a diminué de plus de 50 p. 100 les émissions de composés organiques volatils provenant des revêtements de surface vendus au détail et les nouvelles propositions du secteur permettraient de diminuer encore ces émissions de 30 p. 100. Avec ces nouvelles mesures, ce sont des réductions de l'ordre de 80 p. 100 depuis 1991, qui seront réalisées.

En ce qui concerne le dossier des revêtements pour la finition d'automobile, nous avons proposé des solutions qui tiennent compte à la fois des besoins environnementaux du Canada et des réalités économiques afférentes à l'exploitation d'une petite entreprise de finition d'automobile au Canada. Ces solutions permettraient en même temps de réaliser des réductions annuelles de COV de 2 kilotonnes, qui s'ajouteraient à la réduction volontaire de 8 kilotonnes.

Pour l'année 2007, nous sommes convaincus que nous avons maintenant posé tous les éléments clés nécessaires à l'établissement d'un cadre réglementaire pratique pour les revêtements architecturaux et pour l'entretien industriel et dans les revêtements pour la finition d'automobile.

Gestion des produits chimiques : Liste intérieure des substances (LIS) et catégorisation

En 2006, le gouvernement fédéral a identifié environ 4 300 substances inscrites sur la Liste intérieure des substances qui exigent une évaluation plus approfondie. L'ACIPR a déployé maints efforts, par l'intermédiaire d'une coalition sectorielle, le Groupe de coordination de l'industrie pour la LCPE, pour que les entreprises membres soient informées au sujet des 4 300 substances et, en particulier, sur la catégorie des 500 substances très prioritaires.

Des 500 substances très prioritaires, 300 substances sont associées à un avis de nouvelle activité (NAc). Le gouvernement a déterminé que 148 de ces substances ne sont pas commercialisées au Canada dans des quantités excédant 100 kg par année. Elles demeureront sur la LIS avec une désignation NAc, ce qui signifie qu'il sera nécessaire de consulter Environnement Canada avant de les fabriquer ou de les importer ici.

Pour les 200 autres substances parmi les 500 substances très prioritaires, il faudra au cours des trois prochaines années, procéder à des évaluations de risque. Tous les trimestres, seront publiés dans la Gazette du Canada, les exigences relatives aux données obligatoires à l'intention des importateurs, des fabricants et des utilisateurs, pour 15 à 20 de ces substances. Les exigences pour le premier lot de ces substances ont été publiées en janvier 2007.



Faire preuve de leadership dans les enjeux vitaux

L'ACIPR a avisé ses membres de prendre ce qui suit en considération :

- Les membres devraient avoir passé en revue leur offre de produits en tenant compte des 148 substances inscrites sur la liste des substances faisant l'objet d'un avis NAc et informé Environnement Canada dans les 60 jours suivant la date de la parution de la publication de l'avis dans la *Gazette du Canada* (9 décembre 2006) s'ils utilisent, fabriquent ou importent une ou plusieurs de ces substances.
- Les membres devraient revoir leur offre de produits par rapport aux listes de lots trimestrielles et, au besoin, donner l'information fournie dans les documents relatifs aux substances qui accompagnent chaque lot. Les membres ont six mois pour commenter, après quoi le gouvernement décidera quelles mesures doivent être prises.
- Chaque membre doit également déterminer si les listes contiennent des substances essentielles à l'exercice de leurs activités. Si vous n'êtes pas l'importateur ni le fabricant d'une substance inscrite, vous devriez peut-être communiquer avec votre fournisseur pour vous assurer que l'approvisionnement demeure continu. Si vous êtes le fournisseur, vous devriez assurément tenir votre clientèle au courant de la situation.

Gestion responsable des produits

En 2006, l'ACIPR, par l'intermédiaire du programme partenaire Product Care Association (PCA), a créé un nouveau programme de peinture postconsommation en Saskatchewan. Il s'agit du quatrième programme de ce type qui est mis en œuvre. Jusqu'à maintenant, nous avons implanté des programmes de gestion responsable des produits au Québec, en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse qui connaissent beaucoup de succès.

Nous avons également amorcé des pourparlers qui devraient mener à la création de nouveaux programmes dans d'autres provinces. Déjà, les rencontres avec les représentants du gouvernement du Manitoba se sont traduites par l'élaboration

d'un projet de règlement. Par ailleurs, l'ACIPR et d'autres intervenants ont formé un groupe de travail qui collabore notamment avec la PCA dans l'élaboration d'un plan de programme. Entre-temps, les pourparlers sont en cours pour la mise en place d'un tel programme en Ontario.

En décembre 2006, le ministre de l'Environnement de l'Ontario a écrit à Réacheminement des déchets Ontario (RDO) pour lui demander d'élaborer un programme visant le réacheminement des matières résiduelles municipales dangereuses et des matières résiduelles municipales spéciales (MHSW). Le programme porterait notamment sur la peinture et le revêtement. Lors des discussions qui ont précédé l'envoi de la lettre par le ministre, l'ACIPR avait demandé au ministre de prendre en considération les éléments suivants :

- mettre sur pied un organisme de financement industriel (OFI) visant les produits en particulier qui fera participer les intervenants directement concernés au programme MHSW;
- permettre aux responsables qui fabriquent les produits de gérer le programme.

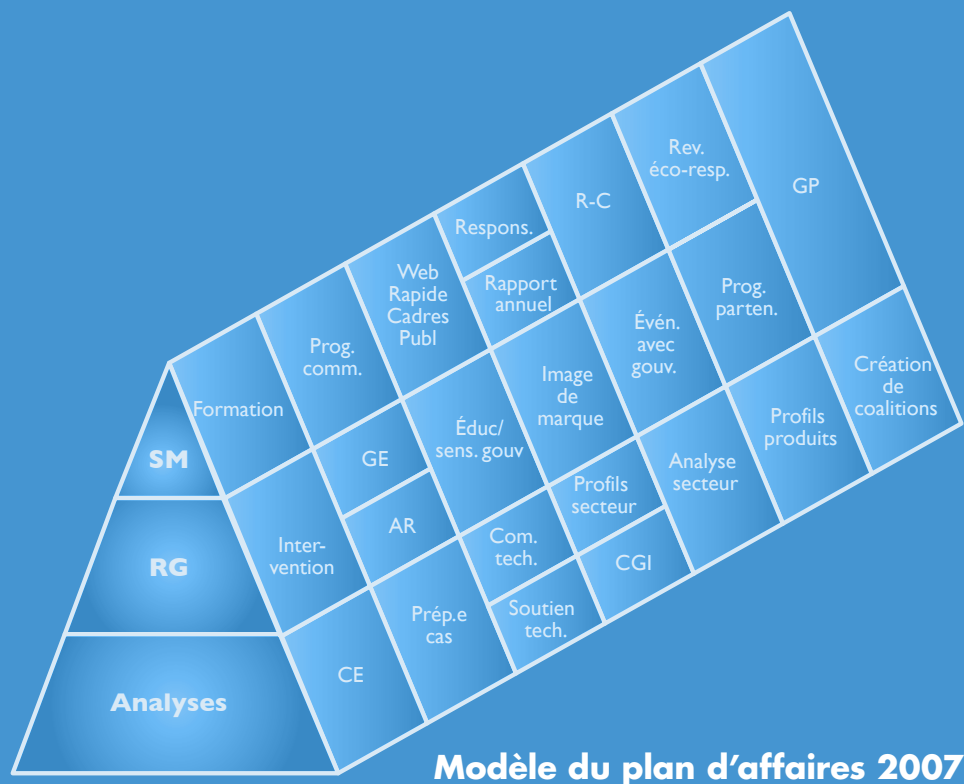
Dans la conception du programme, le ministre a inclus deux éléments clés :

- La gouvernance de Stewardship Ontario (l'organisme de financement industriel) sera modifiée de manière à inclure la représentation des responsables de la phase 1;
- en outre, le plan du programme sera élaboré par les responsables du programme.

Compte tenu de la place qu'occupent les peintures et revêtements au sein du programme, on a demandé à l'ACIPR de piloter l'élaboration du programme et d'agir comme président du groupe de planification, responsable de la mise au point du plan et de toutes les décisions et approbations vitales du programme.



Un regard sur 2007 – Le changement est inévitable, l'innovation est l'option



Notre plan d'affaires pour 2007 mise sur les succès de la stratégie *300 jours de changement* et établit des voies claires pour la mise en œuvre de 40 autres projets reliant nos activités analytiques à une stratégie de relations gouvernementales qui améliore les services aux membres.

L'élément analytique du plan d'affaires 2007 s'attache aux activités qui sont le moteur même du programme du centre d'excellence : mise au point d'une capacité technique améliorée et préparation de cas fondée sur des concepts comme l'analyse sectorielle stratégique et scientifique. Cet élément positionnera l'ACIPR en tant que partenaire qui collabore avec les gouvernements dans l'élaboration de cadres réglementaires permettant aux gouvernements de se conformer aux objectifs environnementaux et au secteur de la peinture et du revêtement d'atteindre ses objectifs commerciaux.

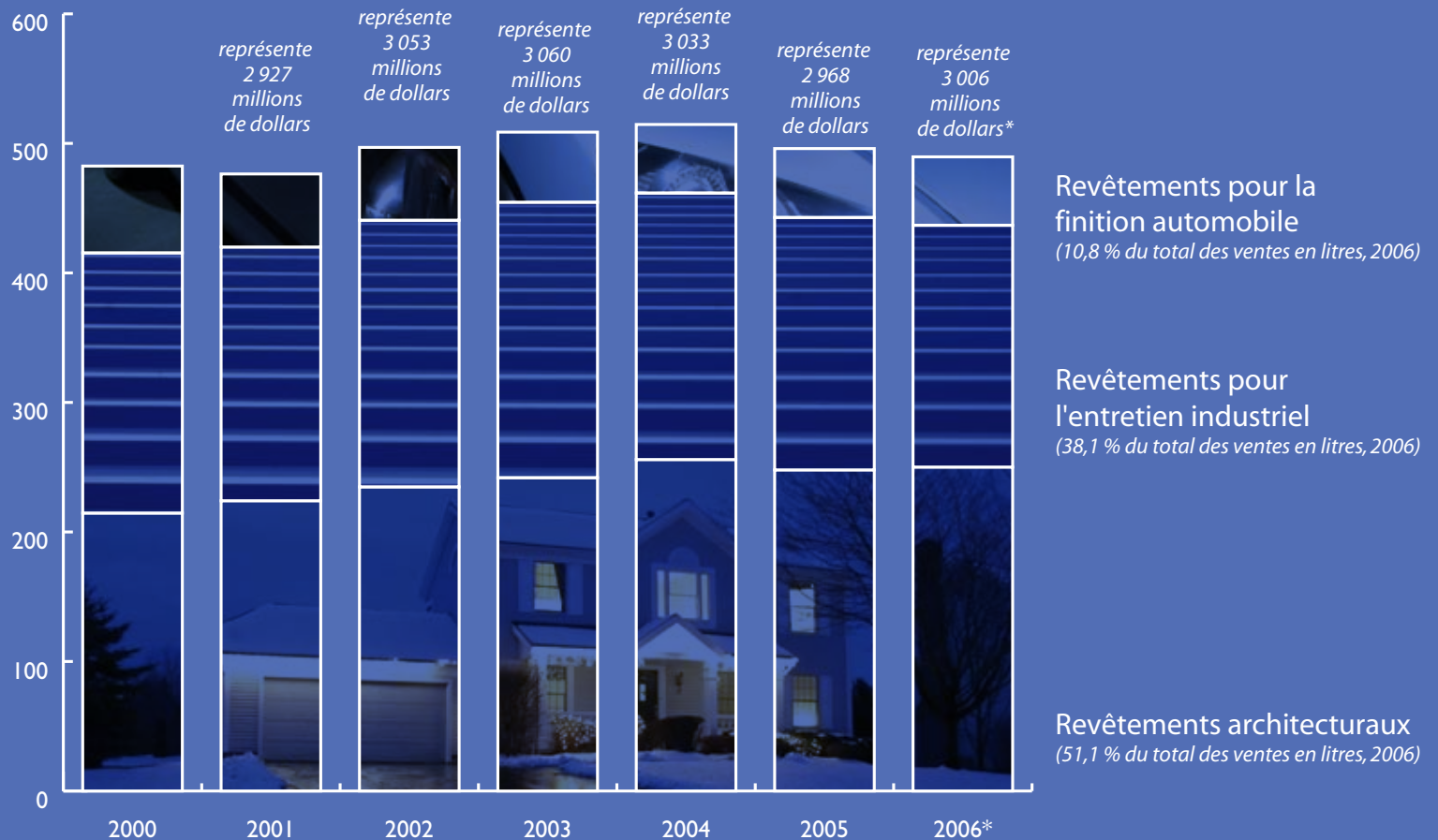
Aujourd'hui, les relations gouvernementales dépassent de beaucoup le cadre classique de la gestion de enjeux et du lobbying. En 2007, nous lançons des programmes de partenariat, des stratégies de mise en valeur de la marque et de nouveaux programmes de sensibilisation qui devraient totalement modifier les relations classiques du type organisme de réglementation et intervenant qu'entretenait l'ACIPR et faire de l'ACIPR un porte-parole officiel de l'industrie auprès du gouvernement.

Le volet services aux membres est conçu pour aider l'ACIPR à recruter de nouveaux membres et à atteindre la totalité des intervenants du secteur canadien de la peinture et du revêtement. En 2007, les services aux membres devraient continuer à élargir la nouvelle plateforme de communication, à améliorer la responsabilité de l'organisme et à mettre en œuvre la nouvelle stratégie de recrutement et de conservation des membres.



L'industrie canadienne de la peinture en bref

Expéditions nationales et importations de peinture (en millions de litres)



Source : Statistique Canada / Industrie Canada, février 2007 et estimations de mars 2007 de l'ACIPR, pour chacun des secteurs



Le comité exécutif de l'ACIPR 2006-2007

Membres du comité exécutif

- **Brian Edwards,**
DuPont Performance Coatings,
Président du conseil d'ACIPR
- **Denis Blanchette,**
Président sortant du conseil d'ACIPR
- **Tim Vogel,**
Cloverdale Paint Inc.,
Trésorier de l'ACIPR
- **Rick Duha,**
The Duha Group
- **Sharon M. Kelly,**
KelCoatings Ltd.
- **Darrin Noble,**
ICI Paints (Canada) Inc.
- **Brian Palardy,**
Benjamin Moore & Co. Ltd.
- **Robin Rotenberg,**
BASF Canada
- **Lee Smith,**
PPG Canada Inc.
- **Doug Thiemann,**
Home Hardware Stores Limited,
Paint and Home Products Division



Conseil d'administration de l'ACIPR 2006-2007

Conseil d'administration

- **Brian Edwards,**
DuPont Canada,
Président du conseil d'ACIPR
- **André Buisson,**
Société Laurentide Inc.
- **Denis Blanchette,**
Président sortant du conseil d'ACIPR
- **Charles Bunch,**
PPG Industries,
Président du conseil de la NPCA
- **Marc-André Chabot,**
Akzo Nobel-Sico
- **J. Andrew Doyle,**
National Paint & Coatings Assoc.,
Représentant de la NPCA
- **Rick Duha,**
The Duha Group
- **François Jossinet,**
Produits Chemcraft Inc.
- **Sharon M. Kelly,**
KelCoatings Ltd.
- **Mike Klein,**
Dominion Colour Corporation
- **Chris Kosmala,**
ICI Paints (Canada) Inc.,
Président du comité de l'information
de gestion
- **Chris Machin,**
Crown Metal Packaging Canada LP
- **Paul Macko,**
Canada Colors and Chemicals Ltd.,
Président du comité du recrutement
- **Alain Mimeault,**
Akzo Nobel-Sico, Inc.,
Président de l'AQIP
- **Darrin Noble,**
ICI Paints (Canada) Inc.
- **Brian Palardy,**
Benjamin Moore & Co. Ltd.
- **Susan Peterson,**
ICI Paints (Canada) Inc.,
Président du comité de la peinture
postconsommation
- **Robin Rotenberg,**
BASF Canada
- **Lee Smith,**
PPG Canada Inc.
- **Doug Thiemann,**
Home Hardware Stores Limited
- **Fred Veghelyi,**
SI Group-Canada Ltd.
- **Benoit Venne,**
L.V. Lomas Limited,
Président du comité des fournisseurs
- **Tim Vogel,**
Cloverdale Paint Inc.,
Trésorier de l'ACIPR



Membres de l'ACIPR, 2006-2007

Membres manufacturiers

- A.R. Monteith Inc.
- Akzo Nobel Coatings, Inc. 
- Akzo Nobel Decorative Coatings Inc. 
- BASF Canada Inc. 
- Becker Industrial Coatings Inc.
- Behr Process Corporation
- Benjamin Moore & Co. Ltd. 
- Betonel Ltd. 
- Bonakemi USA, Inc.
- Cloverdale Paint Inc.
- DuPont Canada 
- Farrow & Ball Canada
- Guertin Bros. Coatings and Sealants Ltd.
- Halton Chemical
- Home Hardware Stores Ltd.
- ICI Canada Inc. 
- John E. Goudey Manufacturing Ltd.
- KelCoatings Ltd. 
- Korzite
- Masterchem Manufacturing
- Northern Paint
- Para Paints 
- Peintures MF Inc.
- Peintures Micca Inc.
- Phillips Paint Products Ltd.
- PPG Canada Inc. 
- Produits Chemcraft Inc.
- Samuel Cabot
- Sherwin-Williams Canada Inc.
- Sico Inc.
- Société Laurentide
- Superior Finishes, Inc.
- True Value Manufacturing Co.

Membres fournisseurs

- Ball Aerosol and Specialty Containers
- BASF Canada Inc. - Industrial Chemicals
- Bayer Inc. 
- Canada Colors & Chemicals Ltd. 
- Celanese Emulsions
- Cognis Canada Corporation 
- Crown Cork & Seal Inc.
- Dominion Colour Corporation
- Duha Color Services Ltd.
- DuPont Performance Coatings 
- Huntsman Tioxide
- Imperial Oil
- ISP (Canada) Inc.
- Inortech Chimie Inc.
- Kronos Canada, Inc. 
- L.V. Lomas Limited 
- Lyondell Chemical
- Premilec Inc.
- Rohm and Haas Canada Inc.
- SI Group-Canada Ltd.
- Univar Canada Ltd.



ACIPR

**Association canadienne de l'industrie
de la peinture et du revêtement**

États financiers

31 décembre 2006



ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006

2006

\$

REVENUS

Droits d'adhésion des membres fabricants	609 260
Droits d'adhésion des membres fournisseurs	82 193
Revenus divers	4 315
	695 768

DÉPENSES

Salaires et avantages sociaux des employés et sous-contractants	408 254
Relations avec le gouvernement	86 055
Droits d'occupation	77 615
Frais de déplacement – personnel	39 860
Frais de déplacement – membres du conseil d'administration et comités	21 865
Amortissement des immobilisations	15 044
Frais postaux, téléphoniques et de télécopie	11 120
Honoraires professionnels	-
Réunions du conseil d'administration et des comités	7 861
Frais de bureau et généraux	7 415
Frais de location automobile	-
Impression et papeterie	10 481
Abonnements et cotisations	4 675
Vérificateurs	4 600
Traduction	2 836
Relations publiques /divertissement	7 885
Site Web /ACIPR en ligne	1 636
Frais d'intérêt et bancaires	1 871
	709 073

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS) AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS

(13 305)

Frais de déménagement	17 157
Indemnité de départ	-

17 157

EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS

(30 462)